

POLITIQUE DE L'ENTREPRISE

Système de management de la continuité d'activité

ISO 22301

L'objectif de cette politique est de définir et de souligner l'engagement de Roda Spa à gérer la continuité opérationnelle et à protéger ses ressources critiques. L'objectif est de faire en sorte que Roda S.p.A. soit en mesure de faire face et de surmonter efficacement toute situation de danger et d'urgence pouvant, bien que potentiellement, interrompre la continuité opérationnelle des activités à l'égard de toutes les parties concernées.

Roda S.p.A. s'engage donc à :

- Identifier et évaluer tous les risques et facteurs qui pourraient interrompre l'exercice des activités couvertes par le périmètre de l'entreprise, améliorant ainsi la capacité de réaction face aux urgences ;
- Évaluer constamment les scénarios de danger et d'urgence auxquels l'organisation peut être confrontée ;
 - Préparer des plans d'intervention pour faire face aux urgences permettant d'assurer une reprise rapide et fonctionnelle des activités et des opérations ayant eu des répercussions suite à la survenance de l'interruption ;
- Effectuer, à intervalles réguliers et périodiques, des tests et des essais des interruptions possibles et éventuelles en ce qui concerne les services offerts ;
- Assurer le respect de la réglementation applicable, tant au niveau de l'UE que national, ainsi qu'avec le secteur spécifique dans lequel Roda S.p.A. opère, ainsi qu'avec toutes les exigences applicables à notre organisation, également afin de poursuivre une protection constante des informations et des données sensibles en notre possession ;
- Effectuer une analyse d'impact sur les activités (BIA) pour identifier les processus et les ressources critiques ;
- Mettre en œuvre des politiques de communication, tant internes qu'externes, ayant le but d'assurer un flux de communication concernant les urgences survenues, les répercussions qui en découlent ainsi que toutes les situations dans lesquelles la capacité de garantir la continuité des activités a effectivement été interrompue, en fournissant des mises à jour immédiates à toutes les parties intéressées à travers les canaux mis en œuvre et gérés par notre entreprise ;
- Planifier et réaliser des activités de formation en continu s'adressant à toutes les ressources faisant partie de l'effectif de l'entreprise, tant en ce qui concerne les scénarios de danger ou d'urgence identifiés, qu'en ce qui concerne les plans de réponse aux urgences préparés par notre entreprise, en les impliquant régulièrement même lors du déroulement des simulations d'urgence ;
- Effectuer des inspections périodiques, à la fois en interne et par sa chaîne d'approvisionnement, afin de vérifier le respect des exigences établies dans les procédures et plans de l'entreprise, ainsi que d'examiner la pertinence des critères mis en évidence dans le plan de réponse aux urgences et de rétablissement.

Dans le but d'atteindre nos objectifs de continuité des activités, nous établissons et mettons en œuvre des principes spécifiques de contrôle opérationnel pour la gestion des risques pouvant impacter le déroulement ordinaire des opérations. Ces objectifs sont mentionnés dans les plans de continuité des activités et comprennent :

- objectifs de continuité des activités pour les actifs et les processus critiques pour la prestation de services, y compris les biens et services assujettis à l'approvisionnement ;
- objectifs de continuité des activités pour les services fournis à nos clients, éventuellement catégorisés en fonction de chaque partie intéressée ;
 - objectifs d'amélioration continue des compétences des ressources qui font partie de l'effectif de notre entreprise, de manière à contribuer à l'unisson à garantir la continuité des activités ;
- objectifs de surveillance constante des scénarios de danger qui pourraient affecter la capacité de réagir aux urgences et l'assurance de la continuité des activités ;
- objectifs d'amélioration des processus liés à la gestion des actifs et des infrastructures de l'entreprise aptes à garantir la fonctionnalité des prestations et services fournis aux parties intéressées ;
 - Objectifs de respect des informations et des données sensibles, en assurant le respect constant des exigences également établies dans le système de gestion de la société, incluant la gestion de la sécurité des informations et des aspects sécurité et de la santé au travail, ainsi qu'environnementaux.

Tout signalement éventuel, y compris venant de parties intéressées externes, peut être envoyé à l'adresse odv@rodaspa.com, ainsi que par le biais des canaux de signalement déjà présents sur le site web de notre entreprise (<https://www.rodaspa.com/wp-content/uploads/Politica-Whistleblowing-Roda.pdf>).

La direction